

PAROI à COUVERTURE VEGETALE

Retenir l'eau de pluie, favoriser la biodiversité tout en embellissant l'habitation et le quartier

Coup de pouce à :

- ✓ La gestion de l'eau
- ✓ La qualité de l'eau
- ✓ La biodiversité
- ✓ L'esthétique du paysage urbain

Liens avec l'Agenda 21 local :

- Action 29 : Poursuivre l'accompagnement des citoyens dans leurs travaux d'éco-construction.
- Action 44 : Conseiller les citoyens dans leur changement de mode de vie.

Constats :

Dans les centres urbains, les espaces sont fortement minéralisés et peu de place est laissée à la végétation en façade ou même dans les courettes en intérieur d'îlots. Or, les plantes s'élevant au sein de parois végétales le long des murs :

- Offrent un paysage urbain plus agréable et créent des jardins verticaux
- Participent à l'isolation des murs contre la chaleur et à la réduction des îlots de chaleur en été
- Favorisent la biodiversité en ville
- Absorbent une partie de la pollution (CO2)
- Retiennent une partie des eaux de pluies et permettent de réduire le ruissellement et les risques d'inondations.

Conseils :

Définition :

Une paroi végétale est composée d'une structure porteuse divisée en compartiments contenant du substrat qui sert à l'enracinement des plantes. Les compartiments sont alimentés en eau, de pluie de préférence, et fixés à la façade de telle manière à ne pas endommager ni humidifier le mur. Différentes techniques existent. Notons ici les murs en cage métallique et sous forme de modules préfabriqués.



Façade recouverte d'une paroi végétale, Bruxelles (Photo : L'avenir.net)



Façade recouverte d'une paroi végétale, Musée du Quai Branly, Paris (Photo : batiactu.com)



Source : murmurevegetal.com





Info-Fiches : Gestion de l'Eau sur la Parcelle

Primes :

La Commune d'Uccle accorde une **prime communale** pour les parois verticales à couverture végétale (ainsi que pour les toitures végétales).

Permis :

Pour installer une paroi à couverture végétale, il est nécessaire d'obtenir un permis d'urbanisme auprès de l'administration communale d'Uccle.

Envie d'aller plus loin ?

- Plus d'infos sur les primes communales : www.uccle.be
- Commune d'Uccle, *Info-fiches : Gestion de l'eau sur la parcelle*, disponibles sur www.uccle.be
- Commune d'Uccle, *Les fiches-actions de l'Agenda 21 Local*, disponibles sur www.uccle.be
- Bruxelles Environnement-IBGE, *Ma maison au quotidien : 100 conseils pour mieux vivre chez soi en respectant l'environnement*, 2007, disponible sur www.ibgebim.be

Des questions ?

Adressez-vous sans hésiter au **Service Environnement** de la Commune d'Uccle :

Adresse postale : Place Jean Vander Elst 29
Adresse des bureaux : Rue Auguste Danse, 27
02/348.68.92
environnement3@uccle.be



Façade recouverte d'une paroi végétale, rue Belliard, Bruxelles

Sources :

Batiactu, *Mur végétal*, <http://www.batiactu.com/edito/ces-facades-qui-fascinent--diaporama--p4-24806.php>, consulté le 8 novembre 2013.

Commune d'Uccle, *Règlement d'octroi de la prime à l'installation d'une paroi verticale à couverture végétale*, version de juin 2012. <http://www.uccle.be/fr/services-communaux/environnement/energie/pdf/fr-2012-reglement-pv.pdf>, consulté le 10 novembre 2013.

Crépieux, Sébastien, « Les murs végétaux à l'assaut des villes ! », *Présentation à la Confédération Construction Bruxelles*, 10 novembre 2011, [http://www.confederatiebouw.be/Portals/19/Cellule%20Energie%20Environnement/2.%20Plant%20Design%20-pr%C3%A9sentation_Confederation%20Batiment\[1\].pdf](http://www.confederatiebouw.be/Portals/19/Cellule%20Energie%20Environnement/2.%20Plant%20Design%20-pr%C3%A9sentation_Confederation%20Batiment[1].pdf), consulté le 8 novembre 2013.

Mur Mure Végétal, *Jardin Vertical ou Mur végétal : Les concepts de murs végétalisés*, <http://www.murmurevegetal.com/mur-vegetal/principes-mur-vegetal>, consultée le 8 novembre 2013.

Pierret, Sébastien, « Sur les briques, les plantes », *L'avenir.net*, http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=DMF20111107_021, consultée le 8 novembre 2013.

